

Les terrains destinés au passage des lignes de chemins de fer, gares, etc., sont vendus selon une évaluation faite après une visite du terrain, et cette évaluation est approuvée par le Gouverneur en conseil.

Ceux que l'on destine à des emplacements d'écoles ne sont vendus aux syndicats que sur proposition du sous-ministre de l'instruction dans la province où les terrains sont situés.

Le plus bas prix fixé par la loi est de \$10 l'acre, et un terrain pour emplacement d'école n'a été vendu au-dessous de ce prix.

Ces ventes ne sont pas annoncées.

#### EMISSION DE SCRIP A DES METIS.

M. LAKE demande:

1. Une commission a-t-elle été chargée de distribuer du scrip aux métis depuis le 1er janvier 1908?

2. Dans l'affirmative, dans quelle partie du pays a-t-elle été employée et dans quelle mesure a-t-elle émis du scrip?

3. Quels étaient les membres de la commission et quelques personnes autres que les employés accompagnaient-elles ladite commission? Dans l'affirmative, quelles étaient ces personnes?

L'hon. FRANK OLIVER (ministre de l'Intérieur):

1° Oui.

2° Dans cette partie des territoires du Nord-Ouest qui comprend le lac Split, Oxford-House, Nelson-House et autres points enfermés dans la convention relative au traité n° 5.

Il n'a été délivré aucun scrip par le commissaire, mais le ministre de l'Intérieur en a émis pour 7,920 acres en tout, pour acquittement de 33 réclamations, lequel scrip a été remis en mains propres à chacun des ayants droit par le commissaire.

3. La commission se composait du seul Rév. John Semmens, inspecteur des agences et réserves indiennes, lequel avait également été nommé commissaire pour recevoir l'adhésion des sauvages au traité n° 5. On ne sait pas si d'autres que ses employés l'accompagnaient.

#### RIVIERE SAINT-MAURICE.—DRAGAGES ET AMELIORATIONS.

M. BLONDIN demande:

1. Le Gouvernement a-t-il l'intention de construire cette année, ou bientôt, une chaussée ou barrage, sur la chute des Grandes-Piles, rivière Saint-Maurice, comté de Champlain?

2. Le Gouvernement possède-t-il des plans et devis de telle chaussée à être faite? Si oui, depuis quand?

3. Quels sont les divers montants dépensés, annuellement, depuis dix ans, sur la rivière Saint-Maurice, pour le creusage, l'entretien et tous autres travaux, depuis la chute des Grandes-Piles jusqu'à La Tuque?

M. OLIVER.

L'hon. WM PUGSLEY (ministre des Travaux publics):

1. Nulle décision n'a encore été prise.  
2. Il n'a jamais été convenu d'aucun plan ni devis.

3.

Année.	Dragage.	Entretien et autres ouvrages.
1899-1900.. . . . .	\$ 2,830 00	\$ 13,488 45
1900-1901.. . . . .	9,598 29	20,047 58
1901-1902.. . . . .	6,394 83	29,493 37
1902-1903.. . . . .	Aucun.	15,832 21
1903-1904.. . . . .	7,751 53	13,371 26
1904-1905.. . . . .	7,953 02	20,359 92
1905-1906.. . . . .	11,240 71	17,115 85
1906-1907.. . . . .	9,198 08	39,866 67
1907-1908.. . . . .	16,146 59	50,464 01
1908-1909.. . . . .	15,888 17	41,982 77
Totaux.. . . . .	\$87,001 22	\$262,022 09

#### RESERVE FORESTIERE DE LA MONTAGNE-A-LA-TORTUE.

M. SCHAFFNER demande:

1. A-t-il été fait du reboisement dans la réserve de la Montagne-à-la-Tortue en 1908 et 1909?

2. Dans l'affirmative, combien d'hommes ont été employés à ces travaux pendant ladite période?

3. Quel montant d'argent a été payé à chaque personne ainsi employée en 1909 et 1910, et quels sont les noms de ces personnes?

4. Y a-t-il un sous-inspecteur forestier pour ladite réserve? Dans l'affirmative, quel est son nom et quel salaire reçoit-il?

5. Quel est la proportion des arbres qui ont survécu à la plantation à la fin de la saison de 1909?

L'hon. FRANK OLIVER (ministre de l'Intérieur):

1. Il ne s'est fait au cours des années 1908 et 1909 aucune plantation d'arbres sur la réserve forestière de la montagne à la Tortue. On a seulement commencé en 1909 une petite pépinière d'arbres conifères sur cette réserve pour des plantations futures.

2. Aucun.

3. Rien.

4. Il n'y a pas de sous-inspecteur régulier. On se procure au besoin des aides temporaires.

5. Même réponse que la première.

#### ASSENTIMENT AU TRAITE DES EAUX INTERNATIONALES.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER (premier ministre): J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre les documents et la correspondance se rattachant à l'achat du vapeur "Rainbow", ainsi que les documents et la correspondance concernant le projet d'achat du steamship "Niobé". Je dois, en outre, informer la Chambre que le Gouvernement canadien a donné son assentiment à l'échange de ratifications relatives au traité des eaux internationales. Il existe à cet égard quelque correspondance supplémen-